

Le grand jour de l'ouverture au public du Centre d'art contemporain -Les Tanneries- est arrivé



SORTIE

Journée du patrimoine le 18 septembre

P. 15



BANQUET DES AÎNÉS

Comment la ville s'y prépare

P. 14



RÉCIT

Katharina Gottwald, une Allemande à Amilly

P. 9



Frédéric Désenclos en l'église Saint-Martin, dimanche 18 septembre à 18h - P.12



Les élèves adultes de l'École de musique répètent - P.13



L'église de Saint-Firmin ouverte au public le dimanche 18 septembre - P.15



Une des nombreuses animations proposées aux jeunes de la MJA : le tchoukball - P.16

03 DE VOUS À MOI

04 INFOS SERVICES - AGENDA

05 PHOTOS SOUVENIRS

06 INFOS MUNICIPALES

07 INFOS ASSOCIATIVES

08 JUMELAGES

- Les échanges scolaires : maillon fort de l'éducation
- Katharina Gottwald, comme chez elle à Amilly

10 ART CONTEMPORAIN

- Le Centre d'art contemporain - Les Tanneries, s'ouvre au public

12 CONCERTS

- Le grand Bach ouvre la saison musicale

13 ÉDUCATION MUSICALE

- Il n'y a pas d'âge pour apprendre la musique

14 AÎNÉS

- Chef, la recette d'un repas des aînés réussi!

15 SORTIE

- L'Amilly d'autrefois, à découvrir à la journée du Patrimoine

16 JEUNESSE

- Le fol été de la Maison des jeunes

17 SPORT

- Entrez dans la danse avec Faré Börön

17 TRIBUNE LIBRE

18 DÉTENTE

- Les animations gratuites à la médiathèque
- Un livre, un titre
- CD adultes

Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan et Chloé Lourenço
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : Les Tanneries

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

Le samedi 24 septembre, les anciennes Tanneries du Gros-Moulin cèderont définitivement la place au Centre d'art contemporain - Les Tanneries. L'histoire de cette réhabilitation a débuté en 2002, lorsque la Ville d'Amilly a acquis la friche industrielle de la vallée du Loing. Dès le début, l'ambition a été de donner à cet ensemble de bâtiments une vocation artistique pour ouvrir notre Ville à des champs culturels peu ou pas abordés dans notre région, tout en préservant son caractère industriel. Bruno Gaudin, architecte maître d'œuvre, a su allier les deux. Il a accompli un travail remarquable dont les visiteurs, et les Amillois en premier lieu, vont pouvoir apprécier le résultat.

À l'immensité du lieu devait correspondre la dimension du projet, à savoir créer un Centre d'art contemporain d'envergure régionale - voire nationale - à même de faire rayonner Amilly au-delà des frontières de l'agglomération montargoise. L'Association Galerie d'Artistes a joué un rôle fondamental au cours des dix dernières années dans la trajectoire prise par la commune. La mise en lumière de l'art contemporain à Amilly et en particulier aux Tanneries ainsi que la mise en relation avec les réseaux artistiques a permis de crédibiliser notre action auprès de nos partenaires afin de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de notre projet : l'État, via la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), l'Union européenne à travers le FEDER (Fonds européen de développement économique et régional), la Région Centre-Val de Loire et son Contrat de plan État-Région, le département du Loiret, la Communauté d'agglomération montargoise et la Fondation Total, (soutien de la Fondation du Patrimoine).

Le projet de création d'un Centre d'art contemporain était ambitieux à plus d'un titre. D'abord, parce que notre Ville, de taille moyenne, devait donner naissance à un lieu d'ouverture à l'art - plus particulièrement l'art contemporain - considéré comme difficile d'accès au premier abord, à un public le plus large possible. Ensuite, parce que la culture est souvent considérée comme une variable d'ajustement et que les investissements publics dans ce domaine s'amointrissent à mesure que les difficultés financières des collectivités s'accroissent. À Amilly, nous avons pris le parti de considérer la culture pour ce qu'elle est : ce qui survit à l'Homme à travers les siècles, ce qui est, comme le disait le ministre André Malraux lors de la visite officielle de Charles de Gaulle à la Maison de la Culture de Bourges en 1965, *la meilleure arme que le monde ait trouvée contre ce qui était en train de le menacer*. Autrement dit, un rempart contre les maux de la société.

L'écrivain et ancien ministre qui a tant œuvré pour la culture en France disait aussi que les spectateurs, qu'ils le sachent ou non, sont aussi acteurs. Je souhaite de tout cœur que les Amillois deviennent les acteurs de ce Centre d'art contemporain - Les Tanneries, qu'ils se l'approprient, chacun à leur manière, et l'intègrent dans leurs vies.

Gérard Dupaty



Gérard Dupaty
Maire d'Amilly
Conseiller départemental du Loiret
Premier vice-président
de l'agglomération montargoise

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.
Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :

mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :

sur rendez-vous les mercredis et jeudis
matins au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité et passeport :
02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service Commande publique : 02 38 28 76 00

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques et

Aménagement du territoire : 02 38 93 86 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 28 76 00

Objets trouvés : 02 38 28 76 00

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :
02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

SEPTEMBRE

Exposition Œuvre aux singuliers	jusqu'au 13/11 du jeudi au samedi	de 14h00 à 19h00	Grande Halle Les Tanneries
Les vendredis de l'orgue	9 - 16 - 23 - 30	18h00	Égl. S ^t -Martin
Animations à la médiathèque <i>Les vendredis ciné</i> <i>Ciné mômes</i> <i>Lecture-rencontre avec Daniel</i> <i>Plaisance et Gilbert Baumgartner</i>	vendredi 9 samedi 10 vendredi 16	20h00 15h00 19h30	Médiathèque
Bourse aux vêtements enfants du 12 au 15 <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 12 mardi 13 mercredi 14 jeudi 15	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Réception de Nouveaux Amillois	samedi 17	10h00	Espace Jean-Vilar
Journée du Patrimoine <i>L'église de Saint-Firmin,</i> <i>le Moulin Bardin</i> <i>les Tanneries</i>	dimanche 18	de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00 de 9h30 à 17h30	Égl. S ^t -Firmin Moulin Bardin Tanneries
Concert d'orgue avec Frédéric Désenclos	dimanche 18	18h00	Église S ^t -Martin
Ouverture du Centre d'art contemporain au public	samedi 24 dimanche 25	dès 16h30 dès 11h00	Les Tanneries
Concours de belote de C du +	dimanche 25	13h30	Salle des Terres-Blanches
Réunion du Conseil municipal	mercredi 28	20h00	Salle S ^t -Loup
Réunion d'information de l'association d'aide aux devoirs	vendredi 30	18h00	Maison Taraud 1 ^{er} étage

OCTOBRE

Animations à la médiathèque <i>Théâtre-rencontre</i> <i>Ciné mômes</i> <i>Vendredis ciné</i> <i>Jouez en famille</i> <i>Atelier-expo - Découverte musicale</i> <i>Le petit ciné des vacances</i> <i>Les toute petites oreilles</i>	vendredi 7 samedi 8 vendredi 14 jeudi 20 samedi 22 mercredi 26 jeudi 27	20h00 15h00 20h00 9h30 17h00 10h30	Médiathèque
Les vendredis de l'orgue	7 - 14 - 21 - 28	18h00	Égl. S ^t -Martin
Concert de l'ensemble Le Concert de la Loge	samedi 8	20h30	Égl. S ^t -Martin
Banquet des aînés	dimanche 23	12h00	Espace J-Vilar

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

Un été bien rempli à l'Accueil de loisirs



Cet été, 90 enfants ont fréquenté l'Accueil de loisirs d'Amilly chaque semaine. Fil rouge des animations en août, le thème des Jeux Olympiques a donné lieu à des rencontres entre les enfants accueillis à la Pailletterie et les ados de la MJA (lire page 16).

Des séquences vidéos retraçant le parcours de la flamme olympique dans la Ville ont été tournées, avec comme acteurs principaux les enfants de la maternelle au lycée. Fin juillet, les petits de 3 à 12 ans se sont produits sur la scène de l'Espace Jean-Vilar dans un spectacle consacré à leur "Incroyable talent", devant leurs parents très fiers.



LA VIE D'AMILLY EN IMAGES

Les triathlètes amillois s'essayent à une compétition d'envergure internationale

Une quarantaine de membres de tous âges de la section Triathlon des J3 a participé à diverses épreuves du Triathlon de l'Alpes d'Huez, du 27 au 29 juillet. À la nage, en course à pied ou en vélo, ils se sont frottés à de multiples difficultés : la température fraîche du lac du Verney (17°C), les sentiers de montagne escarpés, sans oublier les 21 virages du légendaire sommet de l'Alpes d'Huez.

Ces obstacles ne les ont nullement empêchés de prendre du plaisir au cours de cette compétition au milieu de magnifiques paysages.



Encore de l'inattendu avec le Masque d'Or

Habitué à surprendre les spectateurs avec des décors grandioses et des mises en scène détonantes, le Théâtre du Masque d'Or n'a pas manqué d'originalité, cette année encore. Pour sa pièce "Casimir et Caroline" de Ödön von Horváth, la troupe avait reproduit, sous un chapiteau planté dans le bourg à l'arrière d'un bâtiment municipal, une ambiance de fête foraine. Le public a, une nouvelle fois, été séduit.



Un périmètre scolaire redessiné pour la rentrée

Le 1^{er} septembre, environ 1 360 élèves ont fait leur rentrée à Amilly, répartis dans les quatre groupes scolaires que compte la Ville. La modification du périmètre des secteurs de Viroy, du Clos-Vinot et des Goths est entrée en vigueur, conformément à une décision du conseil municipal, prise en commun accord avec l'inspectrice de l'Éducation nationale, de répartir plus équitablement les effectifs scolaires.



Rentrée 2015 (photo d'archives).

À présent, les enfants des familles résidant rue de Coulevreux, rue du Chêne, rue des Closeaux, rue des Petits-Louis, rue des Châtelains, rue des Grands-Champs, rue du Marché-Muraillé,

rue Nandrot, rue des Bruyères, rue Rabelais et rue Villon sont désormais scolarisés à l'école primaire des Goths.

La Ville présentée aux nouveaux Amillois

Vous êtes arrivés à Amilly courant 2016. Vous souhaitez connaître les services municipaux et les projets d'aménagement en cours dans la Ville. Vous êtes curieux de connaître les activités sportives ou culturelles qu'il est possible de pratiquer. Rendez-vous à la réception d'accueil des nouveaux Amillois en présence du maire Gérard Dupaty, **samedi 17 septembre** à l'Espace Jean-Vilar à partir de 10 h 00.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Communication au **02 38 28 76 25** ou communication@amilly45.fr

Nouveau : la halte-garderie ouvre le lundi



Les horaires d'ouverture de la halte-garderie de la Maison de la Petite-Enfance vont s'étendre, à partir du lundi 5 septembre.

Elle accueillera les enfants le lundi, dans les mêmes dispositions que le mardi, à savoir :

- ♦ matin : de 8 h 30 à 12 h 00
- ♦ après-midi : de 13 h 30 à 17 h 30

Pour voter en 2017, inscrivez-vous sur les listes

Deux rendez-vous électoraux se tiendront en 2017 :

- l'élection présidentielle les **23 avril et 7 mai**
- les élections législatives les **11 et 18 juin**

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre inclus pour le faire. Une permanence se tiendra à l'accueil de la mairie de 9 h à 12 h pour ce dernier jour d'inscription.

Pour cela, vous devez apporter :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'énergie, de téléphone...).

Qui doit s'inscrire ? Tous les Français et Françaises ainsi que tous les ressortissants européens majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence.

Vous aurez 18 ans au plus tard le 28 février 2017 ? Si vous n'avez pas été informés de votre inscription d'office, vous devez prendre contact avec la mairie au plus tard le 31 décembre.

Vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune d'Amilly ? Vous n'êtes peut-être plus rattaché au même bureau de vote. Par conséquent, vous avez jusqu'au 31 décembre pour signaler ce changement d'adresse à la mairie permettant votre inscription sur la liste du bureau de vote auquel vous êtes désormais rattaché.

Vous souhaitez vous inscrire en ligne ? Vous pouvez déposer votre dossier d'inscription en ligne jusqu'au 31 décembre 2016 en créant votre compte sur le site www.mon-service-public.fr

Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative de révision des listes électorales permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

Entraide et échange, leitmotiv de la nouvelle association Le - Partage

Nouvelle venue dans le paysage associatif amillois, l'association "Le - Partage" regroupe des adhérents porteurs de valeurs humanistes et réunis par la volonté d'aider son prochain, qu'il habite dans sa rue ou à l'autre bout du monde.



Ils séjournèrent chez leur famille en Syrie en mars 2011 lorsque le peuple s'est soulevé contre le pouvoir. Abdulrahman Swar et son épouse Mayssa ne sont, depuis, jamais retournés là-bas. Lui pédiatre au CHAM, elle, professeure d'anglais, ils résident depuis trente ans en France. Les images de l'horreur des bombardements de toutes parts, des exactions de l'État islamique, les récits du quotidien de leurs proches dans le tourment de la guerre, tournent en boucle dans leurs esprits.

Premier succès : l'opération "Enfants de Syrie"

Fin 2015, ils décident d'agir. Modestement et localement, depuis Amilly. Assez spontanément, avec un couple d'amis, Ihssane et Nathalie Kaf, ils montent une opération baptisée "Enfants de Syrie". Elle se concrétise au marché de Noël par la vente de spécialités culinaires orientales et de thé à la menthe. La réussite est au rendez-vous. Les fonds récoltés sont reversés à l'ONG Syria Charity. *Nous avons été agréablement surpris de l'accueil. Les gens étaient intéressés. Cela nous a encouragé à recommencer*, sourit Mayssa. L'équipe continue donc sur sa lancée : début juillet à la Fête de l'Europe, des centaines de visiteurs gourmands se ruent sur le stand de pâtisseries.

Un champ d'actions volontairement large

Ce nouveau succès redouble leur motivation. Ils ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, mais pour aller plus loin, il faut donner un cadre aux actions et se structurer. L'association "Le - Partage" voit le jour fin juin. Si la question syrienne constitue un objectif clé, l'association affiche bien d'autres ambitions car le nom "Le - Partage" n'a pas été choisi au hasard : le champ d'actions est volontairement large. *Nous pouvons soutenir ou développer des projets avec d'autres associations locales*, étaye Ihssane Kaf, vice-président. Les membres se proposent aussi de délivrer des cours d'apprentissage de la langue française aux non francophones ou encore de faire du soutien scolaire. Cette pluralité permet aux adhérents et aux participants de s'ouvrir et d'échanger autour des cultures du monde. ☘

**L'association Le - Partage convoquera sa première assemblée générale vendredi 9 décembre à 19h30, Maison Taraud. L'adhésion implique le versement d'une cotisation de 10€. Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur le site www.le-partage.org
Renseignements : contact@le-partage.org**

Concours de belote

L'association "C du +" organise un concours de belote (individuel) ouvert à tous, à la salle des Terres-Blanches, dimanche 25 septembre.

Inscriptions (8 €) sur place, au 391 rue des Terres-Blanches, à partir de 13h30.

Premier lot : un panier garni d'une valeur de 40€.

Buvette et goûter sur place.

Nouvelles danses à l'ACLAM : le lindy hop et le west coast swing

Dès cette rentrée, l'association ACLAM met en place des cours de lindy hop (ou jitterbug) et de west coast swing.

C'est le seul club du Montargois proposant ces deux types de danse qui se sont développés respectivement dans les années 20 et les années 50 aux États-Unis. La première a inspiré le rock, la seconde se pratiquait originellement sur du blues puis s'est modifiée au fil des décennies et de l'évolution de la musique.

Elles viennent s'ajouter aux danses habituelles (salon, salsa, rock, danses des Caraïbes).

Pour tout renseignement, consultez le blog de l'ACLAM : www.aclam-danse.com



Les échanges scolaires : maillon fort de l'éducation

À l'école ou au collège, les enfants scolarisés à Amilly ont la possibilité de participer aux échanges avec les villes jumelles de Nordwalde (Allemagne) et Vilanova del Camí (Espagne). Si ce partage repose sur l'implication des professeurs du primaire et du secondaire, l'appui de la mairie aide à concrétiser les séjours.

Un séjour chez l'un, un séjour chez l'autre. C'est le principe des échanges qui rythment les années scolaires au collège Schuman. Le mot échange induit une correspondance régulière entre les élèves et une réciprocité dans l'accueil et alors, à tour de rôle, les collégiens français, allemands et espagnols s'invitent et s'hébergent.

Plus jeunes, les élèves de l'école des Goths et de son équivalent allemand ne s'accueillent pas les uns chez les autres mais passent du temps ensemble, lors de leurs visites respectives.

Des frais pris en charge par la mairie

La Ville d'Amilly participe à la réalisation de ces projets : lorsque les correspondants allemands des écoliers séjournent en France, elle aide à couvrir les frais d'hébergement, de restauration et de visite. À l'inverse, elle prend en charge le transport des collégiens et écoliers français à Nordwalde et Vilanova pour alléger le montant de la participation demandée aux parents d'élèves. Cette aide est pérenne et le dispositif, maintenu année après année, permet d'ouvrir les enfants à d'autres cultures.

Premières rencontres en 1978

Les premiers échanges remontent à 1978, soit un an à peine après la signature du protocole de jumelage entre Nordwalde et Amilly. L'objectif visé n'a pas changé en 40 ans mais l'évolution de la société a métamorphosé les moyens d'y parvenir. Les correspondances ont pris une tournure 2.0, Internet et les réseaux sociaux étant passés par là. Professeur d'espagnol au collège en charge du projet depuis plusieurs années, Marianne Pauvert atteste, en évoquant la récente rencontre entre les 18 élèves de 3^e B et E du collège Schuman avec leurs homologues espagnols : *Jusqu'à leur rencontre, ils ont conversé essentiellement par eux-mêmes*, via Facebook ou WhatsApp. Cela permet de prolonger les discussions en dehors de la salle de classe. Et donc, de mieux se connaître avant de se voir en chair et en os.



Paroles de collégiens

La rencontre avec son correspondant, avec sa famille. C'est tout l'enjeu des échanges.

Dans la classe d'espagnol du collège Schuman, les élèves de Mme Pauvert racontent leur expérience en Catalogne. Mathilde, par exemple : *Nous avons déjà eu des correspondants américains, mais uniquement par écrit. Là, on s'est rencontrés, on a partagé des choses ensemble. Nous avons des souvenirs en commun, donc nous garderons des liens plus forts.*

La découverte d'un mode de vie éloigné de ses habitudes a étonné Mélanie. *On vit à des rythmes différents. Florine n'en revient toujours pas : On nous a réveillés à minuit pour manger des tartines et boire du chocolat!, s'exclame-t-elle. Un décalage qui fait du bien, pense Mélanie. Se retrouver seul ou seule avec les familles a permis à chacun d'avoir ses propres souvenirs. Nous sommes allés au camping, j'ai rencontré les amis de la famille, retrace Océane, tandis que Mohamed est reparti avec un maillot du Barça, après une visite inoubliable du stade Camp Nou de Barcelone. Cette immersion en solitaire favorise l'autonomie. Je les laisse gérer les week-end. Je veux juste savoir où ils sont et ce qu'ils font, insiste Mme Pauvert.*

La bonne entente perdue

Sans être époustouflants, les progrès dans la langue de Cervantes sont notables : *Cela débloque certains élèves qui ont peur de se tromper à l'oral. Ils voient sur place que ce n'est pas grave, qu'il est possible de se faire comprendre quand même, précise l'enseignante.*

Le retour d'ascenseur se fait quelques mois plus tard : les Français accueillent les Espagnols. Ils se connaissent mieux. Alban a donc emmené son correspondant à Orléans, pour assister à un match de basket *car je sais qu'il aime ce sport* dit-il. L'intégration va parfois plus loin encore. *Je lui ai présenté mes amis, elle m'a présenté les siens, explique une collégienne. La bonne entente perdue puisque ses parents m'ont invitée à revenir en juillet. Elle est relativement fréquente. Même des parents d'élèves sont devenus amis, constate la prof d'espagnol.*

Tous sont convaincus que les échanges sont bénéfiques. La preuve, quand on demande qui recommanderait à de futurs élèves de 3^e d'y participer, toutes les mains se lèvent...



Katharina et Claudine.

Originaire d'Altenberge, une ville voisine de notre ville jumelle, Katharina commence à connaître Amilly comme sa poche. *Je viens ici depuis que j'ai 8 ans. J'ai d'abord découvert la ville avec ma mère, qui est professeure à Nordwalde et membre du comité de jumelage, et maintenant toute seule. La première fois que je suis venue, c'était pour la Fête de l'Europe.*

Ce que Katharina apprécie particulièrement dans les jumelages et la Fête de l'Europe, c'est cet échange culturel omniprésent. À chaque édition, les pays se mélangent, se rencontrent, se comprennent. Chacun apporte un peu de son patrimoine, de sa gastronomie et découvre les richesses de ses voisins. *Par exemple, je n'aurais jamais imaginé que la République Tchèque puisse avoir autant de bières différentes. Pour moi, le pays de la bière, c'était l'Allemagne.*

Des liens noués en 2006

De cette découverte née des jumelages, peuvent émerger des amitiés très fortes. Celle qu'elle entretient avec Daniel et Claudine Taillandier en fait partie. Pourtant, leurs deux familles n'étaient pas destinées à se rencontrer.

Au début des années 2000, le maire, Gérard Dupaty souhaite rapprocher les agriculteurs de Nordwalde et d'Amilly. La famille Averbeck est alors accueillie chez les Taillandier. Mais en 2006, elle ne peut pas faire partie de la délégation de Nordwalde invitée pour la Fête de l'Europe. C'est à ce moment-là qu'Angelika Wiedau-Gottwald et ses deux enfants, Benjamin et Katharina rencontrent les Taillandier. Dès lors, ils reviendront tous les deux ans pour la Fête et logeront toujours chez Daniel et Claudine.

Katharina Gottwald, comme chez elle à Amilly ...

Arrivée avec la délégation de Nordwalde pour la Fête de l'Europe, Katharina Gottwald, 17 ans, a posé ses valises pour le mois de juillet chez Daniel et Claudine Taillandier, 66 et 63 ans.

Des retrouvailles estivales, pour ces deux familles qui se connaissent depuis 10 ans !

La famille française ne parle pas allemand, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des contacts réguliers avec Katharina ou Martin Averbeck. Tous s'écrivent le plus souvent possible et se rendent parfois visite à Nordwalde.

En 2009, lors de leur dernier voyage en Allemagne, les Taillandier étaient reçus chez Martin Averbeck. Mais Angelika Wiedau-Gottwald, leur a fait visiter les environs le temps d'une journée.

En France aussi les Taillandier font découvrir à leurs invités le patrimoine de la région. Et cette belle preuve d'amitié se termine par un repas organisé dans le hameau de Villeneuve en compagnie d'autres familles qui reçoivent des Allemands : les Brager et les Norest.

Katharina aimerait vivre en France

Katharina quant à elle compte bien mettre à profit son mois de juillet pour perfectionner son français. Et quand on lui demande pourquoi elle souhaite parler notre langue, sa réponse est rapide : parce qu'elle aime ça. *Et puis aussi parce que j'aimerais vivre en France quelques temps, un jour.* Comme quoi, l'intérêt des actions du jumelage va bien au-delà de simples relations entre deux villes ! 🌿

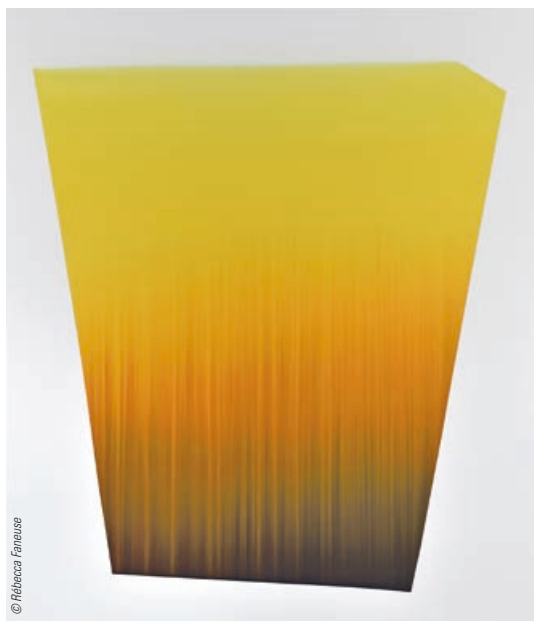
Le Centre d'art contemporain

Un immense bâtiment à explorer au fil des expos et animations

Si la Grande Halle accueillait depuis le printemps l'exposition de l'AGART "Œuvre aux singuliers", le Centre d'art contemporain – Les Tanneries n'était pas encore ouvert au public dans sa totalité. Ce sera chose faite à partir du 24 septembre. Cette inauguration officielle donnera lieu à un week-end d'animations représentatives de celles qui seront proposées à l'avenir, notamment des visites commentées de l'exposition inaugurale "Histoire des formes".

L'exposition "Histoire des formes" démarré à la Galerie haute

Le visiteur atteint la Galerie haute par la Grande verrière donnant sur le parc, à l'arrière du bâtiment. Là, il découvre l'exposition "Histoire des formes", qui l'invite à observer les œuvres de trois générations d'artistes, des années 60 à nos jours, se situant tous dans le champ de l'abstraction.



"CCCIII", de Claire Chesnier. Exposition Histoire des formes.

Ces vingt artistes questionnent et travaillent, chacun à sa manière, la ligne, la couleur, la forme, l'espace... Selon leur sensibilité et leurs recherches, les œuvres contrastent ou dialoguent.

L'exposition propose en cela un parcours libre, ni chronologique ni dogmatique. L'équipe des Tanneries, dirigée par le directeur artistique Éric Degoutte, a souhaité avant tout donner à voir la diversité des pistes explorées par les artistes à partir d'héritages artistiques communs. Le résultat ? Un "champ de formes" traversant la peinture, la sculpture, l'architecture et le design.

Un week-end animé ouvert à tous

Samedi 24 septembre

- 16 h 30 : les premiers visiteurs pourront flâner dans le Centre d'art contemporain. Ils assisteront à un numéro de danse, en avant-goût du spectacle qui aura lieu dans la soirée.
- 18 h 30 : des visites accompagnées des espaces d'exposition et du parc de sculptures seront proposées après les discours des officiels.
- 19h45 : côté parc, en plein air et à la tombée de la nuit, spectacle de danse de la compagnie WLDN emmenée par Joanne Leighton, baptisé "9000 pas" (*lire ci-dessous "9000 pas de danse contemporaine"*).

Dimanche 25 septembre

- De 11 h 00 à 17 h 00 : l'artiste Marianne Mispelaère activera dans la Galerie haute son œuvre "Mesurer les actes" à l'occasion d'une performance murale. Une performance est une œuvre dont la réalisation passe par un engagement physique, chorégraphié, de l'artiste. Celle de Marianne Mispelaère renvoie à l'écriture et au geste, et se développe sous la forme d'une fresque. Elle fait partie intégrante de l'exposition et y restera jusqu'en mars.
- À 15 h 00 et 17 h 00 : deux "conversations", échanges ouverts aux questions du public autour de l'exposition entre des professionnels de l'art, seront proposées. Elles prendront place dans le "Circo minimo" d'Olivier Vadrot, objet scénographique à mi-chemin entre le design et l'œuvre d'art.
- À 15 h 00 : Éric Degoutte et Sylvie Turpin discuteront des choix artistiques qui les ont guidés pour concevoir leurs expositions respectives, "Histoire des formes" et "Œuvre aux singuliers".
- À 17 h 00 : ce sont deux artistes d'Histoire des formes, de deux générations différentes, qui échangeront sur leur travail.
- Tout l'après-midi des visites des expositions seront également proposées.



"9 000 pas" de danse contemporaine

Sur un sol recouvert de sel, la chorégraphe Joanne Leighton conduit six interprètes dans un voyage minéral et solaire, entraînant et clairvoyant, précis et léger. Ses 9000 Pas déclinés avec jubilation sur la musique fascinante de Steve Reich épousent le geste fondateur de la marche : revenir, partir, rencontrer, croiser...

Inspirées des systèmes géométriques et de la suite mathématique de Fibonacci, liée au nombre d'or, les phrases chorégraphiques faites de courbes, de cercles et de spirales, se répètent, se répondent, se libèrent, et créent de nouvelles formes. Une traversée nomade joyeuse et minutieusement interprétée.

Les Tanneries s'ouvre au public

Presqu'île #1, un parc habité de sculptures et d'installations surprenantes

Six œuvres se laissent découvrir progressivement dans un parc où la nature, tantôt laissée en jachère, tantôt taillée au centimètre, forme un décor façonné de manière à créer un cheminement où le public circule. Elles resteront sur place un an pour certaines, deux ou trois pour les autres.

En plus de l'installation de "Loing en loin" placée par Nathalie Brevet et Hughes Rochette au bord de la rivière, il y a, dans ce parc, "Le Funambule" de Philippe Ramette, une œuvre encore jamais exposée en extérieur et composée de tiges désarticulées de 30 mètres de long suspendues à 4 mètres de hauteur. Il y a aussi la création d'Élisabeth Ballet : un panneau signalétique sur lequel s'illumine l'inscription "Lazy Days" ("jours de détente" en anglais) propice à la rêverie et surtout, à la réflexion. Pour contempler cette installation, le visiteur peut prendre place dans "Shelter" ("abri" en anglais) de Jennifer Caubet. Ce cube de verre et d'acier a été réalisé par l'artiste, invitée par le Centre d'Art contemporain, en résidence cette année. Sa construction, à mi-chemin entre art et architecture, occupera le parc plusieurs années (lire "Shelter", une œuvre réalisée à Amilly).



"Una misteriosa bol", d'Antoine Dorotte. Parc de sculptures Presqu'île #1.

Géants d'acier et de zinc

Fil de métal étiré - il s'agit en fait d'IPN - poutre d'acier peu aisé à façonner, formant sculpture, IP5 de Nicolas Sanhes dessinera sur les arbres des Tanneries sa forme blanche qui viendra en écho à la présentation de ses œuvres tout au long de l'été dans les jardins du Musée Soulages à Rodez.

Point d'entrée ou de sortie du parcours, une "mystérieuse boule" sera visible depuis la rue des Ponts. Réalisée par Antoine Dorotte, cette pièce imposante (une sphère de zinc de 5 m de diamètre) évoquant un bourgeon monumental irisera le parc de ses reflets tout au long de l'année. //

"Shelter", une œuvre réalisée à Amilly

Jennifer Caubet est une artiste habitée par l'espace, sa perception et son appropriation. C'est précisément pour cela qu'elle a été invitée aux Tanneries. Le cahier des charges était simple : produire sur place une pièce qui résiste au temps passé en extérieur. Pour l'aspect artistique, elle avait carte blanche. Elle a donc décidé de réaliser une



Jennifer Caubet fabrique son œuvre, "Shelter", avec l'aide des employés de l'entreprise amilloise "Astech Industries".

sculpture qui cadre le paysage, dialogue avec le parc, les autres œuvres exposées et la présence du bâtiment.

Les références à l'architecture sont omniprésentes dans son travail. Tant les matériaux utilisés (métal, verre) que la forme rappellent une cabane, un refuge de fortune. Toutefois, le spectateur est invité à venir compléter la sculpture de sa propre vision, de ses perceptions.

L'intention de l'artiste rejoint ici le projet des Tanneries : donner à voir et à ressentir pour façonner son regard. Proposer une expérience sensible par laquelle, en découvrant l'art d'aujourd'hui, on pense autrement son rapport aux choses et au monde.

Habitacle protecteur et grille d'observation à la fois

"Shelter" est conçu comme un endroit presque habitable. Les visiteurs peuvent d'ailleurs y pénétrer, le toucher et même s'y allonger. Cet abri est à la fois un habitacle protecteur et une grille d'observation. À chacun de faire cette expérience un peu ambiguë, renforcée par la transparence et les jeux de reflets provoqués par le verre légèrement teinté. Cela fait croire à un kaléidoscope où l'on perd ses repères dans une recombinaison toujours ouverte de la nature et du paysage environnants.

Jennifer Caubet est venue aux Tanneries une première fois en février afin de prendre la mesure du lieu. Elle est ensuite revenue deux semaines cet été, pour réaliser son œuvre avec l'aide de l'entreprise amilloise Astech Industries, spécialisée dans la maintenance industrielle. Fin août, la pièce a été galvanisée, c'est-à-dire recouverte d'une couche de zinc. Ainsi protégée de la corrosion, elle résistera aux intempéries.

Jennifer Caubet connaissait déjà Amilly. En 2011, elle a participé à une exposition collective de l'AGART, intitulée "Si, maintenant, où?". Sa présence est donc en quelque sorte une autre forme de passerelle entre l'AGART et l'équipe des Tanneries.

Le grand Bach ouvre la saison musicale

Frédéric Désenclos, "J.S. Bach, des rives de la Baltique à Leipzig"

Pour le concert qu'il donnera dimanche 18 septembre à 18 heures en l'église Saint-Martin, Frédéric Désenclos a choisi de retracer le parcours de J.S. Bach. Organiste titulaire à la Chapelle Royale du Château de Versailles, il s'intéresse à des œuvres que le compositeur a écrites dans les différentes villes où il a vécu en Allemagne, au XVIII^e siècle.

Cet itinéraire mène le spectateur des rives de la mer Baltique au nord, à Leipzig, au sud. Grâce à Frédéric Désenclos, il fait connaissance avec des musiciens talentueux de l'époque, que Bach a fréquentés et que la postérité a souvent oubliés. Il y a Georg Böhm (1661-1733), rencontré à Lunebourg, Buxtehude (1637-1707), le plus grand organiste allemand de l'époque, qu'il côtoie lors d'un séjour à Lübeck.

Cherchant ce qu'auraient pu être les inspirations de Bach, Frédéric Désenclos, professeur d'orgue au Conservatoire d'Orléans, invite le public à plonger dans l'univers de Johann Nikolaus Hanff (1665-1711). Du répertoire de ce musicien dont très peu d'œuvres ont été conservées, il jouera des chorals. Bach, de passage à Hambourg, a pu s'imprégner de son travail. //



© Alain Anselmi

"Un choral", à ne pas confondre avec "une chorale"

"Le choral désigne une musique liturgique chrétienne qui accompagne le chant des fidèles pendant le culte. Il est apparu au XVI^e siècle en Allemagne au moment de la réforme protestante initiée par Luther, qui a introduit la langue vernaculaire - c'est-à-dire la langue communément parlée - dans le déroulement de la messe, au lieu du latin. Ces nouvelles pratiques ont été transposées dans la musique liturgique et c'est pourquoi le choral est chanté en langue vernaculaire.

Tarif orgue : 10€
Enfants moins de 12 ans : 5€
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

Le concert de la Loge, "Harmonies célestes"

Samedi 8 octobre à l'Église Saint-Martin, la prestation du Concert de la Loge sera consacrée aux cantates de Bach. Le baryton Thomas Dolié, au chant et Tami Krausz, à la flûte, l'accompagneront. Rendez-vous à 20 h 30.



Il y a quelques mois encore, on aurait pu nommer cet ensemble "Concert de la Loge Olympique". Mais le Comité National Olympique Sportif Français en a décidé autrement en exigeant que l'adjectif "olympique" soit retiré. Il a obtenu gain de cause, la formation ne pouvant se permettre de s'opposer à lui. Cela laisse songeur, lorsqu'on sait que le Concert de la Loge Olympique a été créé en... 1783, plus d'un siècle avant les Jeux Olympiques modernes !

Le violoniste Julien Chauvin a voulu faire revivre cet orchestre. Il aspire à une ouverture sur de nouveaux genres et de nouvelles formes de concerts, parfois combinées avec

d'autres disciplines artistiques. Capable de défendre un large répertoire, du baroque du XVI^e siècle au classique du XIX^e siècle, le Concert de la Loge propose aussi bien des programmes de musique de chambre en formation réduite, que des œuvres symphoniques.

Fondé en janvier 2015, cet ensemble a bénéficié d'une médiatisation inattendue, invité sur le plateau du "Petit Journal" à s'exprimer sur ses déboires avec le Comité National Olympique. L'occasion de dévoiler son talent au grand public. //

La cantate traverse les âges

Une cantate est une composition profane ou sacrée pour une ou plusieurs voix, accompagnée(s) par un ensemble instrumental. Assez brève, elle ne comporte aucun aspect théâtral ou dramatique, à la différence de l'opéra. Parmi les cantates célèbres, celles de Bach ou encore l'œuvre "Carmina Burana" écrite en 1936.

Pour en savoir plus :

Espace Jean-Vilar - Tél : 02 38 85 81 96
Service Culturel de l'AME - Tél : 02 38 95 02 15

Plein tarif : 17€ - Tarif réduit et groupe : 12€
Enfants moins de 12 ans : 5€
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

Il n'y a pas d'âge pour apprendre la musique

L'École municipale de musique offre la possibilité aux enfants d'apprendre à jouer de 13 instruments. Lorsque leur emploi du temps l'autorise, les professeurs donnent des cours aux adultes. Cela permet de dégager une quinzaine de places sur les 300 de l'école, les jeunes restant prioritaires. Maryse Billaud fait partie des quelques musiciens adultes de l'établissement. Cette enseignante de métier raconte son expérience d'élève

Il y a une dizaine d'années, Maryse Billaud a jeté son dévolu sur la clarinette, qu'elle n'a jamais abandonnée depuis. Elle a fait son entrée à l'École municipale de musique en même temps que sa fille. Au départ, dit-elle, *On apprend à jouer comme les enfants, avec du travail de gamme et des études proposées par les professeurs.* Au cours de formation musicale, le contenu est adapté au niveau de chacun et chacun avance à son rythme. S'ils se sentent aptes, les élèves adultes ont la possibilité de passer des examens de fin de cycle mais ils n'y sont pas tenus. Pour progresser, il est néanmoins nécessaire d'effectuer un travail personnel. C'est pourquoi Maryse s'entraîne environ trois heures par semaine à la maison.

L'avantage de l'école : jouer avec d'autres musiciens

Cette astreinte n'est pas une contrainte. Passionnée, Maryse ne se contente pas des 45 minutes de cours individuel hebdomadaire. Avec d'autres musiciens, elle se rend aux cours de musique d'ensemble 1 heure et participe durant 2 heures aux répétitions de l'orchestre symphonique qu'Amilly forme avec Montargis. Composé d'une trentaine de musiciens, il regroupe aussi bien des adultes que des adolescents et des enfants. *Tout l'intérêt de jouer de la musique est de le faire avec les autres, pense-t-elle.* Être inscrite à l'école constitue en ce sens un véritable avantage, car *ce sont des activités que je ne pourrais pas pratiquer en cours particuliers avec un professeur.*

Toujours aussi motivée, Maryse Billaud entamera une nouvelle année en ce mois de septembre avec un objectif : continuer à prendre du plaisir à jouer et progresser, encore. 🎵

Maryse et son professeur, Bernard Dugot.



En bref

► Louer son instrument, c'est possible !

L'Association des parents d'élèves et des élèves de l'École municipale de musique (APEEMA) propose à la location une grande diversité d'instruments de musique, du violon à la flûte traversière (une trentaine) à l'exception de la batterie et du piano. L'APEEMA a procédé à des pré-réservations lors de la journée portes ouvertes le 1^{er} juillet dernier, mais il est possible que des instruments soient toujours disponibles.

Les fonds récoltés grâce à la location permettent de faire des achats groupés de fournitures musicales comme des livres de formation par exemple, et des sorties musicales.

Contact : Nathalie Julien,
nathjulien14@gmail.com

► L'École de musique fait sa rentrée : les trois infos à connaître

- Les cours de musique reprendront dès le lundi 12 septembre.
- Les inscriptions sont encore possibles en joignant le secrétariat par téléphone ou par courriel. Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site Internet www.amilly.com
- Les cours d'éveil musical sont ouverts aux enfants nés en 2011.

Pour en savoir plus :

École municipale de musique
Tél : 02 38 85 03 34
Courriel :
ecolemusique@amilly45.fr

Chef, la recette d'un banquet des aînés réussi !



Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la commune offre un banquet gargantuesque à environ 450 retraités amillois réunis à l'Espace Jean-Vilar. Le prochain se déroulera dimanche 23 octobre. Comme s'ils concoctaient un bon petit plat, les agents municipaux préparent cet événement en respectant chaque étape de la recette à la lettre.

Il y a d'abord les ingrédients : le menu avec des plats, de l'apéritif au dessert en passant par le trou normand, mitonnés avec des produits frais et servis principalement par les équipes des services Restauration municipale et Entretien/Réception ; une salle décorée et un chemin de table fleuri ; du personnel municipal motivé pour satisfaire les participants.

Pour que tous ces ingrédients se marient parfaitement, on procède par ordre. L'élaboration du menu sert de point de départ, deux mois avant le jour J. Les cuisiniers s'évertuent à renouveler leurs propositions culinaires tout en veillant à ce qu'elles soient compatibles avec un repas d'une telle ampleur.

Un mois plus tard, la commande de matériel est passée : en plus des étuves chauffantes supplémentaires, une montagne de vaisselle est livrée à l'Espace Jean-Vilar : le nombre d'assiettes est multiplié par 5 pour les 5 plats du menu, les verres par 4 pour chaque type de boisson servie, les couverts par 3. Tous ces ustensiles sont disposés le jour du banquet selon les règles de l'art de la table.

44 agents mobilisés le jour J

Quelques jours avant la date, les choses s'accélèrent. Selon le menu, les cuisiniers préparent ce qui peut l'être à l'avance : petits fours, pâtisseries... Les Espaces verts réalisent les compositions florales qui

orneront la salle et les tables. La veille, 17 personnes dressent les tables installées plus tôt par l'équipe de l'Espace Jean-Vilar.

Le dimanche du repas, 44 agents sont mobilisés pour la cuisine, le transport des plats, le vestiaire, la plonge, dont 29 rien que pour le service. Des membres du personnel des restaurants scolaires, du périscolaire et des services techniques sont appelés en renfort.

Pendant que les convives déjeunent et esquissent quelques pas de danse, en coulisse, au restaurant municipal, on fait la plonge. Une fois tous les invités partis, le travail des agents est loin d'être terminé : pendant un peu moins de deux heures, ils nettoient et rangent la salle. Ne subsistent alors que les bons souvenirs des délicieux moments partagés !

Le banquet en chiffres

- ✓ 100 kg de viande en moyenne
- ✓ 42 litres de glace pour le trou normand
- ✓ 120 kg de légumes
- ✓ 60 compositions florales sur les tables

L'INFO EN +

Le banquet aura lieu dimanche 23 octobre. Vous avez jusqu'au vendredi 14 octobre pour vous inscrire.

Sortie théâtre

Le Service Affaires sociales – 3^e Âge propose une sortie théâtre pendant les vacances de Noël. Rendez-vous le dimanche 18 décembre au théâtre Antoine, à Paris, pour assister à la représentation de "Peau de vache". Résumé de l'histoire : Marion (Chantal Ladesou) surveille tout, discute tout et contrôle tout... jusqu'aux maîtresses de son mari Alexis, violoncelliste. Sûr de lui, il est cependant incapable d'affronter sa femme. Un jour, la séduisante Pauline fait irruption dans leur vie... Qui sera le plus peau de vache des deux ?

Départ de l'Espace Jean-Vilar à 13 heures; début de la pièce à 16 heures; retour à Amilly vers 20h30.

Prix par personne (transport en bus, place de spectacle en 1^{ère} catégorie, frais de réservation compris)

Base 40 à 49 personnes :

73 € sans assurance annulation,

78 € avec assurance annulation

Base 30 à 39 personnes :

77 € sans assurance annulation,

82 € avec assurance annulation

Base 20 à 29 personnes :

80 € sans assurance annulation,

85 € avec assurance annulation

Colis de Noël

Les personnes qui fêtent leurs 65 ans cette année, ou âgées de 65 ans et plus nouvellement arrivées à Amilly, ont la possibilité de s'inscrire pour recevoir le colis de Noël distribué par la mairie en décembre. Celles qui en ont bénéficié en 2015 n'ont pas besoin de faire de démarche. Néanmoins, elles doivent signaler tout changement intervenu depuis Noël dernier (n° de téléphone, adresse, déménagement ou départ en maison de retraite...). Procédure d'inscription : contacter le service Affaire sociales - 3^e Âge avant le vendredi 25 novembre.

Pour en savoir plus :

Service 3^e Âge

Tél : 02 38 28 76 56 ou

02 38 28 76 60

L'Amilly d'autrefois, à découvrir à la Journée du patrimoine

Le dimanche 18 septembre, Amilly ouvre les portes de ses joyaux patrimoniaux en grand : trois sites que le public pourra découvrir ce jour-là... l'église de Saint-Firmin, l'intérieur du Moulin Bardin et les Tanneries du Gros-Moulin transformées en Centre d'art contemporain. À Amilly, cette Journée du patrimoine sera instructive, ludique et conviviale !

Chefs d'œuvre d'architecture, ces trois lieux emblématiques sont aussi des vestiges de la vie d'autrefois à Amilly, témoins d'un passé religieux et industriel que la Ville tient à préserver. Des projets de restauration sont en cours à l'église et au moulin et le chantier de réhabilitation des tanneries en Centre d'art contemporain est terminé. Les visites commentées porteront donc à la fois sur le passé et sur le futur de ces édifices.

Au Moulin Bardin, l'Association de sauvegarde et d'animation du Moulin Bardin d'Amilly (ASAMBAmilly) créée début 2015, présentera les processus de fabrication de la farine au fil des siècles et notamment le fonctionnement de la roue, jusqu'à l'arrêt de l'activité en 1970. À l'extérieur de la bâtisse, des maquettes de moulins seront exposées et le service Enfance d'Amilly animera des ateliers de fabrication de moulins miniatures.

Le but d'ASAMBAmilly est de redonner vie au moulin, en le restaurant avec le soutien de la mairie, puis en proposant des animations sur place. Un appel à souscription a été lancé pour concrétiser le projet.

Du Moulin Bardin aux Tanneries, en rosalie

Pour relier le Centre d'art contemporain – Les Tanneries, les visiteurs pourront enfourcher des rosalies. À bord de ce vélo-pédale à quatre roues, ils longeront le chemin de halage qui borde le canal de Briare. Ils pédaleront ainsi sur un petit kilomètre jusqu'à la rue des Ponts puis emprunteront la



Le moulin Bardin : stationnement parking de l'école maternelle de Saint-Firmin, rue des Écoles, puis emprunter l'escalier.



Église de Saint-Firmin, rue Francis-Prieur.

route en toute sécurité pour rejoindre les Tanneries. Après cet effort, un rafraîchissement les attendra à leur arrivée. Cet accueil convivial s'accompagnera d'une visite commentée à travers la Grande halle et le parc, pour découvrir l'histoire des Tanneries, de sa construction à l'inauguration du Centre d'art contemporain les 24 et 25 septembre. Le public apprendra comment le passé industriel du lieu a influencé le projet de réhabilitation de l'architecte et le projet artistique du Centre d'art.

Toujours sur la rive ouest du Loing, les membres d'ASAMBAmilly donnent rendez-vous au public à l'église Saint-Firmin. Chapelle consacrée en 1588, l'édifice religieux est dédié au pèlerinage de saint Firmin, martyrisé à Amiens en 303.

En plus des explications des guides, les visiteurs trouveront tous les renseignements nécessaires à la compréhension des projets de réhabilitation sur les panneaux informatifs installés au moulin et à l'église. //

PRATIQUE

Journée du patrimoine Église Saint-Firmin - Moulin Bardin :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Centre d'art contemporain - Les Tanneries : de 9 h 30 à 17 h 30
Gratuit



Les Tanneries - 234, rue des Ponts.



Le fol été de la Maison des Jeunes

Difficile de résumer l'été à la Maison des jeunes, tant les activités proposées sont nombreuses (138) et diversifiées. Pour en donner un aperçu, le choix d'Amilly Espaces s'est porté sur la journée rencontre avec les enfants accueillis au Domaine de la Pailleterie et sur les animations sportives sortant de l'ordinaire.

Préparatifs du spectacle de fin d'été avec l'accueil de loisirs

Les ados de la MJA ont prêté main forte aux enfants de l'accueil de loisirs, début août, pour confectionner le décor du spectacle donné à la fin de l'été, sur le thème des Jeux olympiques. Ensemble, ils ont peint des drapeaux puis les "grands" ont filmé le parcours de la flamme olympique à Amilly, de la MJA à l'Espace Jean-Vilar, parés de tenues sportives, un peu décalées et pas vraiment réglementaires...



Kin-ball, kan jam, tchoukball : quésako ?

Cette année, le kan jam - qui se pratique avec un frisbee - a fait son entrée dans le cercle des activités originales de la MJA ! Le kin-ball et le tchoukball y avaient déjà leur place depuis quelques années. S'ils comptaient une poignée d'adeptes au début, ces jeux, aussi ludiques que sportifs, séduisent désormais beaucoup de jeunes. Ils sont encadrés, pour la plupart, par Alexandre Tanti, le Monsieur Sport de l'équipe pédagogique de la MJA. *C'est important de leur faire découvrir de nouveaux sports qu'ils ne pratiquent pas le reste de l'année en club, au collège ou au lycée. Je pense qu'ils apprécient.*

Il faut croire que oui : ces animations sont tellement prisées qu'il existe des listes d'attente pour s'inscrire ! 🏃

À voir sur www.amilly.com

En août, 12 jeunes se sont investis sur un mini stage constitués de plusieurs ateliers animé par un professionnel du cinéma et consacré à la conception et au tournage d'un court-métrage.

Rendez-vous sur le site www.amilly.com

Vous y trouverez aussi toutes les photos des activités, sorties et séjour, prises par le service Jeunesse en juillet / août !



Kin-ball



Kan jam



Tchoukball

Entrez dans la danse avec Faré Börön !

Depuis 2008, les djembés, doums doums et autres balafons ont envahi le préfabriqué de la Pailletterie. Au travers des différentes danses, l'association Faré Börön ("danser" en Soussou, une langue guinéenne) propose de découvrir le lien unique qui existe entre musique et danses d'Afrique de l'Ouest.

1,2,3,4... Voici un décompte que toute danseuse connaît. Toutes, sauf celles qui pratiquent la danse africaine. L'esprit particulier de cette danse réside avant tout dans sa musique. Avant de commencer à danser, il faut prêter l'oreille à la musique et apprendre à la décoder. Elle fait corps avec le danseur : il s'en imprègne, se laisse transporter. Elle devient une partie de lui, d'autant plus que les percussions sont jouées en direct lors des cours. Aucun CD n'accompagne les danseuses. L'atmosphère qui se dégage est alors bien différente et rend possible cette liaison musicale singulière.

La danse africaine : l'expression du quotidien

Instinctive, la danse africaine se sent avant de se savoir. Pour que l'osmose soit parfaite, l'écoute entre musiciens et danseurs doit être réciproque. Le "djembéfol", ou joueur de djembé, agit comme un chef d'orchestre et dirige les danseuses, mais sans jamais leur imposer de tempo.

Les chorégraphies sont élaborées à partir de pas de danse fondamentaux, car chaque danse représente la vie quotidienne ou un événement important. Au fil des cours dispensés par Faré Börön, les pas sont peaufinés pour construire une chorégraphie unique. À la fin de l'année, un spectacle vient récompenser les bénévoles... et donner envie à de futures danseuses de rejoindre l'association !



Faré Börön en représentation à la Fête de l'Europe.

Tribune Libre

Au nom des élus de la liste Amilly Notre Avenir, nous tenons tout d'abord à adresser notre soutien et notre solidarité aux habitants de notre commune qui ont été durement touchés par les inondations du 31 mai 2016 et plus particulièrement à toutes les familles qui n'ont toujours pas regagné leur habitation du fait de l'ampleur des dégâts et du temps long de la reconstruction. Tous les niveaux de collectivités se sont très rapidement mobilisés afin d'apporter soutien matériel voire financier aux sinistrés. Cette mobilisation s'est particulièrement caractérisée dans notre commune par un déploiement des moyens et l'engagement des agents municipaux qui ont travaillé sans relâche au service des habitants durement touchés. Pour cela, nous adressons notre plus vive reconnaissance aux agents des services de notre commune pour leur dévouement.

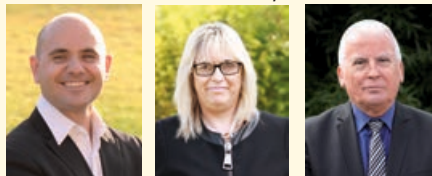
C'est dans de telles situations que la place des services publics prend toute son importance.

Dans un autre domaine, notre commune, avec l'ouverture du Centre d'Art Contemporain les Tanneries, a fait le choix de poursuivre une offre culturelle dynamique pour tous. Ce lieu, de même niveau que les équipements culturels les plus renommés de notre région est une chance pour notre commune. Espace ouvert à tous les Amillois qui sera aussi un lieu destiné à l'éducation culturelle et artistique des élèves ; un lieu de culture auquel s'opposent les élus du Front National. Pour nous, la culture est diversité et prend différentes formes qui méritent

attention et non le mépris

Les politiques culturelles et sportives ne sont pas des variables d'ajustement. Renoncer à la culture, c'est renoncer aux valeurs que nous portons et que nous défendons. C'est dans ce contexte et au nom de notre attachement aux valeurs d'éducation que nous continuerons de soutenir le développement d'une offre culturelle de qualité dans notre commune pour l'épanouissement des jeunes en particulier à qui nous souhaitons une très bonne rentrée scolaire. 🍎

Vos élus de la liste "Amilly notre Avenir"



Grégory Gaboret, Sports Jeunesse, Finances
Anne-Marie Calmettes, Affaires sociales, Culturelles et Jumelages
Jacky Rollion, Travaux-Urbanisme-Environnement, Écoles Enfance

Grégory Gaboret Gregory.GABORET@amilly45.fr
Anne-Marie Calmettes Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr
Jacky Rollion Jacky.ROLLION@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

LES ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE



Les Vendredis ciné - cycle "Patrimoine du cinéma français" : vendredis 9 septembre et 14 octobre à 20h00

À la (re)découverte des films et acteurs mythiques du cinéma français. À partir de 15 ans. Gratuit, sans réservation.



Ciné mômes - cycle "Voyage" : samedis 10 septembre et 8 octobre à 15h00

Voyage et aventure attendent les plus de sept ans à la médiathèque !

Pour les 3-7 ans, gratuit, sans réservation.

Lecture-rencontre avec Daniel Plaisance et Gilbert Baumgartner : vendredi 16 septembre à 19h30

Daniel Plaisance, avec la complicité de Chantal Riou, lira des extraits de ses "Papillons à l'âme". Il présentera également avec Gilbert Baumgartner, son co-auteur, les "Balades artistiques en Gâtinais", répertoire des artistes du Gâtinais orléanais ayant exercé leurs talents dans le domaine des beaux-arts, qu'ils soient peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, illustrateurs, verriers ou même architectes pour certains. À l'issue de cette rencontre, aura lieu une séance de dédicaces. Pour tout public, gratuit, sans réservation.

NB : pour les lecteurs attentifs d'Amilly-Espaces, cette animation initialement prévue en juin avait été annulée suite aux inondations.

Théâtre-rencontre - "Des accordés", de Lilian Lloyd : vendredi 7 octobre à 20h00

C'est LA comédie romantique à ne pas manquer ! Drôle et touchante, remplie d'humour et de tendresse. Les cœurs des deux personnages s'emballent aux rythmes de jolies mélodies qui resteront longtemps gravées dans votre tête. Parce qu'il faut toujours croire en soi, en sa bonne étoile et garder espoir, "Des Accordés" et son humour doux-amer sont là pour vous donner du baume au cœur et vous faire rire.

Cette pièce de théâtre, présentée cet été à Avignon et ayant reçu de nombreux prix, sera donnée dans l'auditorium de la médiathèque, et suivie d'une rencontre avec les comédiens.

Les autres textes de l'auteur sont également disponibles à la médiathèque.

Sur réservation, dans la limite des places disponibles, sur place, par téléphone ou par mail.

Jouez en famille : jeudi 20 octobre à 9h30

Les jeux de société sont de retour à la médiathèque pour une matinée festive en famille ! Des jeux collaboratifs aux jeux de stratégie, il y en aura pour tous les goûts, dès 4 ans.

Gratuit, sur réservation exclusivement, dans la limite des places disponibles.

Atelier-expo - Découverte musicale : samedi 22 octobre, matin et après-midi

L'association musicale Le Garage propose un atelier-exposition d'instruments de toutes sortes, où le public pourra essayer, toucher et faire sonner tout ce qu'il souhaite, accompagné par des musiciens qui apporteront leur expertise : deux heures de "laboratoire musical" en liberté, avec une mini-production de

sons à emporter dans sa poche en fin d'atelier. Un atelier pour les 7-12 ans, un atelier pour les plus de 12 ans (sous réserve de modification selon inscriptions). Horaires précis à confirmer au moment de l'inscription.

Gratuit, sur réservation exclusivement, dans la limite des places disponibles.



Le petit ciné des vacances : mercredi 26 octobre à 17h00

Pendant les vacances, tous les 3-7 ans sont attendus à une séance cinéma gratuite et sympathique dans l'auditorium de la médiathèque. Programme disponible sur place. Gratuit, sans réservation.



Les toute petites oreilles : jeudi 27 octobre à 10h30

Des histoires, des histoires, des histoires ! Pour tous les curieux de 18 à 36 mois, accompagnés de leurs parents. La séance dure environ une demi-heure. Gratuit, sans réservation.

À NOTER ÉGALEMENT

Prix Mangawa

Le prix Mangawa 2017 est lancé courant octobre. Si tu as entre 11 et 18 ans, inscris-toi à la médiathèque, lis les quinze documents de la sélection du Prix Mangawa, et viens voter pour tes trois préférés lors d'une rencontre avec la librairie L'ange bleu, créatrice du prix. Tous les renseignements nécessaires à la médiathèque, auprès de Sylvaine !

Le mois du film documentaire : autour de "La fabrique du réel"

Le Mois du Film documentaire réunit un réseau de près de 2000 lieux culturels, sociaux et éducatifs, et est l'occasion de découvrir une diversité d'œuvres (récentes, de patrimoine, de production française ou étrangère) à travers des programmations originales et éclectiques.

Les documentaires projetés cette année à la médiathèque traiteront du rapport entre le réel et la fiction dans les films documentaires, mettant en question de la vérité de l'image captée à travers le prisme de la caméra.

Mercredi 2 novembre à 20h00 :

projection de Law and order de Frederick Wiseman

Mercredi 16 novembre à 20h00 :

projection de Opération Lune de William Karel

Mercredi 30 novembre à 20h00 :

projection de Les 18 fugitives de Amer Shomali et Paul Cowan

Renseignements complémentaires et liste des intervenants durant les projections dans le prochain numéro d'Amilly Espaces !

Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme
Tél. 0238900955 - Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr
<https://www.facebook.com/mediathequedamilly/info>

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un livre, un titre

HELLO MONSIEUR HULOT, DE DAVID MERVEILLE, D'APRÈS JACQUES TATI (ÉD. DU ROUERGUE)

Depuis quelques temps, la médiathèque propose un petit fonds d'albums pour adultes, comportant de jolies curiosités. Parmi ces ouvrages, "Hello monsieur Hulot", dont les illustrations évoquent très fidèlement l'univers de Jacques Tati : même silhouette dégingandée, même humour, même absence de dialogues. (Dans les films, les dialogues font partie des bruitages, car ce sont les bruits qui font sens, et non les mots.) En deux pages, chaque scène présente ce personnage déconnecté du monde, incarné par son chapeau, sa pipe, son imperméable et son pantalon trop court. Ce qu'en dit Tati lui-même : *C'est alors que j'ai eu l'idée de présenter monsieur Hulot, personnage d'une indépendance complète, d'un désintéressement absolu et dont l'étourderie, qui est son principal défaut, en fait, à notre époque fonctionnelle, un inadapté.* Il parlait bien sûr du personnage de ses films, mais c'est exactement ce qui est ici restitué par un dessin qui lui donne à peine un visage. Ainsi, dans "Hulot plombier", il parvient difficilement à colmater une fuite de l'évier de sa cuisine, et quand enfin il y parvient, on découvre que l'eau s'évacue par la cheminée du toit de l'immeuble et que la ville est inondée. Des petits sketches s'enchaînent ainsi, entre drôlerie et tendresse.

À découvrir aussi, en espace jeunesse, "Le Jacquot de Monsieur Hulot", du même auteur. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Adultes, section Albums (A MER).

CD – adultes

AUTOUR DE CHET (UNIVERSAL MUSIC, 2016)

Chet Baker est une légende du jazz. Au-delà de sa vie mouvementée et son destin tragique, c'est avant tout un des grands noms de la trompette jazz et un chanteur au timbre et à l'émotion unique. Chantant comme il soufflait dans son instrument, insufflant sensualité, délicatesse et mélancolie aux textes qu'il s'accaparait, Chet Baker est LE chanteur des sentiments.

28 ans après sa mort, "le projet Autour de Chet" entend lui rendre hommage : 10 chansons piochées dans le répertoire du trompettiste américain, autant de chanteurs ou chanteuses, 6 trompettistes. Pari risqué que celui relevé par



l'arrangeur et musicien Clément Ducol, à l'initiative du projet et qui signe la production, les arrangements et la direction musicale des titres qui composent ce disque. Si ce genre de concept d'hommages-reprises revêt souvent un intérêt limité, il faut reconnaître qu'ici, c'est une réussite qui, sur certains titres, atteint carrément l'excellence. Piers Faccini et Luca Aquino sur "A taste of honey", Rosemary Standley et Stéphane Belmondo sur "Let's get lost" et même Elodie Frégé et Alex Tassel sur "But no for me", c'est la classe ! Mais écouter les

yeux fermés "The thrill is gone" avec la voix sublime (la plus belle voix française du moment ?) de Camelia Jordana et la trompette délicate d'Erik Truffaz... attention aux sensations fortes !!! Pour les fans de Chet Baker comme pour ceux qui ne le connaissent pas encore, ce disque, c'est du plaisir et de l'émotion garantis. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Musique et Cinéma, section Musique (1.30 BAK).

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Adem El Hammoui, Musa Kiliç, Lisandre Marchetti, Léanne Marchand, Léa Bigorgne Vanier, Sélya De Araujo, Arthur Lechardeur, Lana Ridet, Lorenzo Cayroche Bihin, Eva Van Noort.

Mariages :

Karim Judrin et Aurélie Delamare
Eleuthere Goho et Annick Kpene

Décès :

Odette Laumonier veuve Messina,
Odette Léger veuve Billebault,
Suzanne Mary veuve Savojni, Jeanne Fouchet veuve Fezais, Yvette Delecolle ép. Laurent, Marc Mary, Lucienne Hardouin veuve Kling, Marcel Vallée, Gérard Peltier, Roland Lavocat, Dominique Levaray, Xavière Dessienne veuve Gaucher, Giselle Barrière veuve Join, Christiane Leguillon, Georges Point, Olga Mariou née Cariven, Marie-Claire Jouannet, Jeannine Calvé, Nicole Dupont ép. Pès, Paulette Mausanglé ép. Gonnet, Marie Billard ép. Prud'homme, Ginette Danjoin veuve Breton, Geneviève Bonnin veuve Taillandier.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 28 septembre à 20h00
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville www.amilly.com

Jordi Savall
à Amilly



Le samedi 5 novembre
20h45 Espace Jean-Vilar